

**rentrée scolaire 2012-2013 du parascolaire lausannois
une place pour tous**

A Lausanne, l'heure de la rentrée scolaire sonne aussi pour les structures d'accueil pour enfants en milieu scolaire. Cette année, 2'350 enfants sont déjà inscrits. La direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale rappelle à cette occasion la volonté municipale de répondre positivement à toutes les familles concernées par un tel accueil.

Le service d'accueil de jour de la ville de Lausanne (SAJE) se réjouit de pouvoir toujours répondre positivement aux besoins des parents qui travaillent, en offrant un lieu d'accueil de qualité pour les enfants scolarisés dans un des cycles primaires.

L'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) reste une prestation essentielle pour la bonne organisation des familles lausannoises. Destinés aux écoliers du primaire uniquement, les APEMS reprendront leurs activités lundi 27 août. Ils accueilleront tous les enfants inscrits à ce jour, soit pour cette rentrée 2'350 enfants. Cela représente 100 inscriptions supplémentaires par rapport à l'an dernier. Le 54% de l'ensemble des familles dont les enfants sont scolarisés en classes primaire fait ainsi aujourd'hui recours à cette offre.

Pour pouvoir faire face à l'évolution du nombre d'inscriptions, le service d'accueil de jour de l'enfance poursuit ses efforts de développement. Cette année la capacité d'accueil des lieux existants va être augmentée. La qualité de la prestation reste une priorité pour le service. Cela se traduit aussi bien dans le projet socio-éducatif, que l'engagement de personnel qualifié et par la fourniture de repas labellisés fourchette verte. Le tarif est fixé en fonction du revenu des parents et se situe dans une fourchette allant de frs 184.-/mois à frs 759.-/mois pour une fréquentation complète de 7 heures du matin à 18h30 le soir entre les temps d'école.

Les APEMS représentent un des maillons de la politique familiale lausannoise. Ils s'inscrivent parfaitement dans la volonté des citoyens vaudois de bénéficier d'une journée continue de l'écolier.

Informations sur www.lausanne.ch/apems

Direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, tél. 021 315 62 00**
- **Jean-Claude Seiler, chef du service d'accueil de jour de l'enfance, tél. 021 315 68 10**
- **Claire Attinger, responsable du secteur APEMS au service d'accueil de jour de l'enfance, tél. 021 315 68 31**

Lausanne, le 22 août 2012